

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2020

L'an deux mil vingt,
Le VINGT-SIX MAI,
A 20 heures 30,
Le Conseil municipal de la Commune d'AZAY-LE-BRULE,
Dûment convoqué le 20 mai 2020,
S'est réuni le conseil municipal

Etaient présents : Jean-François RENOUX, Louis-Marie MERCERON,
Fabienne POUZET, Éric CUSEY, Virginie FAVIER,
Pascal LEFEVRE, Catherine PINEAU, Sylvie MOREAU,
Philippe GILBERT, François GUILLOT, Éric MILLET,
Christelle GIRAUD, Cécile THOMAS, Sandra DECOU,
Thibault BONNANFANT, Moïse MODOLO,
Karine VILLANEAU et Grégory BOUCROT

Absente excusée : Manuella REAUTE qui a donné mandat à Moïse MODOLO

Monsieur Jean-Luc DRAPEAU, maire sortant a installé les membres du conseil municipal.

Secrétaire : Philippe GILBERT

ORDRE DU JOUR :

- Élection du maire
- Détermination du nombre d'adjoints et élection des adjoints
- Lecture de la charte de l'élu local

Monsieur Pascal LEFEVRE préside la séance, constate que le quorum est atteint et propose de passer à l'élection du maire.

1. ÉLECTION DU MAIRE (délibération n° 2020-05-01)

Messieurs Moïse MODOLO et Jean-François RENOUX sont candidats.

A la majorité absolue, Monsieur Jean-François RENOUX est nommé maire (voir le procès-verbal d'élection du maire et des adjoints joint).

Après avoir été élu maire, Monsieur Jean-François RENOUX propose une interruption de séance afin de transmettre quelques mots.

*« Mesdames, Messieurs les élus, chers amis,
C'est avec beaucoup de fierté mais aussi beaucoup d'humilité que je prends mes fonctions de Maire aujourd'hui.
Je remercie sincèrement les électeurs, mes proches, mes amis et mes colistiers.*

J'ai conscience de l'ampleur de la tâche à accomplir et de mes devoirs vis-à-vis de la population d'Azay-le-Brûlé.

A compter de ce jour, je serai le Maire de tous les habitants.

J'ai un remerciement particulier et chaleureux pour Jean-Luc Drapeau, un maire engagé qui a toujours œuvré pour le bien de tous et dont j'ai j'honneur de prendre la suite aujourd'hui.

J'y associe toutes les équipes qui l'ont accompagné tout au long de ses mandats pour leur engagement et leurs contributions importantes au développement de la commune d'Azay-le-Brûlé.

Un mot également au personnel de la mairie. J'ai le plaisir de travailler avec vous depuis quelques années et j'ai été le témoin de votre engagement et de votre loyauté envers la commune et ses habitants.

C'est dans un respect et une confiance réciproque que je souhaite maintenir nos relations.

Je souhaite adresser un message solennel à l'ensemble du conseil municipal.

Le conseil municipal est un lieu d'échanges, de confrontations d'idées et de décisions.

Il est l'essence même de la démocratie de proximité et son expression a toute sa place à Azay-le-Brûlé.

Je tiens à m'engager sur ce point : je m'attacherai FERMEMENT à ce que les débats y demeurent constructifs et RESPECTUEUX de toutes les idées et de toutes les PERSONNES, majorité et opposition compris.

Je compte mettre un point d'honneur à veiller à ce que les petites phrases, les mensonges et dans certains cas, la calomnie arrêtent d'alimenter le quotidien des réseaux sociaux.

Que chacun garde à l'esprit que je serai intransigeant sur ce dernier point.

Ce soir, c'est une équipe grandement renouvelée qui rentre en fonction puisqu'il y a près de 70 % de nouveaux élus.

L'opposition systématique est stérile et ne fait pas avancer les débats, nous sommes ce soir 19 élus autour de cette table, et c'est à 19 que je compte travailler dès demain.

Que chacun et chacune d'entre nous soit force de proposition, les présidents de commissions auront pour consigne d'établir un dialogue constant avec tous les membres, nourrissons-nous de nos différences pour en révéler le meilleur.

La participation citoyenne que nous comptons également mettre en avant viendra compléter le dispositif.

Gardons tous à l'esprit que nos réflexions, nos décisions et nos actions doivent être entièrement tournées vers un seul objectif : « le bien être des Azéens et la commune ».

Je vous remercie. »

Monsieur Jean-François RENOUX, maire, propose de reprendre la séance.



2. DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS ET ÉLECTION DES ADJOINTS (délibérations n° 2020-05-02 et 2020-05-03)

↳ DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS (délibération n° 2020-05-02)

Monsieur le maire propose de fixer le nombre d'adjoints à main levée et propose le nombre de 5.

Le conseil municipal fixe le nombre d'adjoints à 5 (voir procès-verbal d'élection du maire et des adjoints joint).

↳ ÉLECTION DES ADJOINTS (délibération n° 2020-05-03)

Monsieur le maire propose la liste d'adjoints suivante :

- MERCERON Louis-Marie
- POUZET Fabienne
- CUSEY Éric
- FAVIER Virginie
- LEFEVRE Pascal

Monsieur le maire demande s'il y a une autre liste.

Aucune autre liste n'est proposée.

La liste suivante est donc élue (voir procès-verbal d'élection du maire et des adjoints joint) :

- 1^{er} adjoint : MERCERON Louis-Marie
- 2^{ème} adjoint : POUZET Fabienne
- 3^{ème} adjoint : CUSEY Éric
- 4^{ème} adjoint : FAVIER Virginie
- 5^{ème} adjoint : LEFEVRE Pascal



3. LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL

Monsieur le maire donne lecture de la charte de l'élu local qui avait été transmise à l'ensemble des élus lors de la convocation. (charte jointe en annexe).



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.

Délibérations n° 2020-05-01 à 2020-05-03